

## Censure, peine de mort, enfer\*

andré lussier

**N**ous sommes au Québec, au début des années soixante. L'ère Duplessis n'avait pas encore laissé place à la révolution tranquille. L'état et l'église catholique marchaient encore main dans la main, particulièrement lorsqu'il était question d'éducation publique et de censure. André Lussier, psychologue et psychanalyste, après avoir connu une formation psychanalytique européenne, après avoir connu l'enseignement d'Anna Freud et de D. W. Winnicott, ressent un besoin viscéral, pressant, mais en même temps angoissant. Il sent qu'il doit absolument se prononcer publiquement sur des sujets brûlants pour la société « canadienne-française » émergente et il veut le faire à partir de son éclairage psychanalytique.

Gérard Pelletier fonde Cité Libre et il est aussitôt convoqué à l'évêché où on menace la revue d'interdiction. André Lussier croyait profondément qu'un regard psychanalytique sur la société sclérosée et paralysée de l'époque « pouvait et devait jouer un rôle dans cette poussée collective vers plus d'autodétermination, vers la libération des consciences » (Lussier, 1997, page 17). Pour Lussier, il y avait dans la société des forces inconscientes à démasquer pour qu'elle puisse s'émanciper; son travail d'écriture rejoignait donc entièrement son travail analytique.

C'est ainsi qu'en 1960 il publie *Les dessous inconscients de la censure*; en 1961 il publie *La peine de mort : écho du meurtre* et en 1964 *Notre école confessionnelle et l'enfant*, les trois textes paraissant à chaque fois dans Cité Libre. Plusieurs amis et collègues tentent de le décourager de publier ces textes. Dans le climat d'alors, il risque son poste de professeur à l'Université de Montréal. Pourtant il va de l'avant, les publie et aura ainsi une influence indéniable sur la société québécoise qui cherche alors à s'émanciper. André Lussier ne cache pas que c'est dans un climat de tension et d'angoisse qu'il s'est retiré pour écrire ces textes mais aussi qu'il se sentait poussé par une obligation intérieure puissante de le faire. Les réactions à ses textes sont souvent violentes. Certains le taxent d'immoralité. D'autres heureusement l'appuient. André Laurendeau, alors rédacteur en chef du *Devoir* voit dans le texte sur la censure une étude indispensable et libératrice. André Lussier verra son texte sur la peine de mort utilisé par des parlementaires canadiens et il se verra offrir un poste au comité provincial chargé d'écrire la nouvelle loi sur la censure.

*louis brunet*

\* Conférence prononcée à l'APPQ, à l'occasion du lancement du livre d'André Lussier : « *Les Visages de l'intolérance au Québec* », Éd. Septentrion.

Trois visages monstrueux de l'intolérance. Trois visages qui ont grand peine à cacher leur source pulsionnelle.

Un des mystères du destin des pulsions chez l'homme tient au fait que ces pulsions connaissent des destins contradictoires. Ou bien les pulsions sont vécues de façon crue, directe, sans camouflage, sans déguisement aucun, ou bien, à l'autre pôle, elles se cachent, se déguisent, empruntant toutes les voies offertes par les mécanismes de défense, le tout cette fois se jouant de façon inconsciente. Même dans les manifestations pulsionnelles les plus crues, les hommes ont besoin d'habiller leur décharge, dans une tentative pour déjouer la mauvaise conscience sur le surmoi. Pour pouvoir s'en donner à cœur joie dans l'expression de la haine meurtrière, les hommes se donnent souvent de bonnes raisons, la rationalisation bat son plein : je l'élimine, je le tue, parce qu'il est une menace à la pureté de la race, c'est pour la purifier que je l'envoie au bûcher, etc.

La rationalisation ouvre toutes grandes les portes pour la décharge de la pulsion agressive – destructrice de haine – la pulsion de mort. Éros quant à lui est plus discret. La haine rassemble plus facilement les hommes que ne le peut l'amour. Depuis toujours, dans l'histoire humaine, la pulsion de haine, de mort, se montre toute nue, avec toute la violence de son primitivisme dans une série sans fin de guerres toujours plus atroces les unes que les autres : guerres ethniques, guerre de religion, les génocides, les carnages. On n'a qu'à penser à toutes ces idéologies qui permettent une décharge délirante de haine dans l'extermination de tous ceux et celles qui témoignent d'une différence d'avec soi.

Dans les jours où l'homme ne dispose pas de la guerre pour une décharge pulsionnelle à l'état presque primitif, la mince couche de civilisation reprend ses droits, et ce même homme va alors consacrer beaucoup d'énergie pour se cacher à lui-même qu'il est un être de pulsions. L'homme a besoin de nier cette évidence, ce qui va nous donner la panoplie des déguisements de la pulsion, des mensonges qui s'ignorent. C'est la pulsion qui se pare des habits de la vertu morale pour mieux s'exercer. Freud a bien vu que l'homme, qui est porteur de pulsions, n'en veut rien savoir.

C'est ce côté des choses, c'est-à-dire les déguisements, qui va retenir notre attention. Nous nous arrêterons sur trois grandes rubriques qui illustrent de façon tout aussi éclairante que pitoyable cette frénésie de déni de soi, frénésie qui nous plonge dans le monde inquiétant de l'intolérance : la Censure, la Peine de mort, l'Enfer.

## **La Censure**

Je pourrais mettre en exergue : la censure : hommage indirect rendu à la pulsion.

L'histoire générale fait voir le censeur comme l'homme du statu quo au niveau le plus bas, homme réfractaire au changement, pour qui l'originalité et l'individualisme sont tenus pour suspects, homme plus soucieux de détecter les déviations que de favoriser l'innovation.

Contrairement à la plupart d'entre vous, j'ai eu la douteuse chance de connaître l'ère duplessiste (Maurice Duplessis) d'un bout à l'autre, notre Moyen-Âge ténébreux. La censure, j'y ai goûté *ad nauseam*.

Ce sont la censure du cinéma et celle des livres qui se sont montrées les plus outrageusement policières. Nous avons été assujettis pendant de nombreuses décennies à des conditions socioculturelles invraisemblables pour les jeunes générations d'aujourd'hui. Les films, les spectacles et les livres nous étaient présentés saignés à blanc, expurgés *ad usum delphini*. On se souciait beaucoup de notre âme, dans un monde conçu comme pervers par les désirs et les pulsions. Il faut avoir présent à l'esprit que pendant toutes les décennies concernées (jusqu'à 1960 environ), l'éducation au Québec était entièrement aux mains des religieux et religieuses, à tous les niveaux, de l'école primaire à l'université inclusivement – Université pontificale.

Sous la sanction de l'Église et de l'État (Duplessis) marchant la main dans la main, nous avons connu le règne des ciseaux coupailleurs de films, les ciseaux de la pureté. Jusqu'à l'âge de trente ans, au Québec, je n'ai vu aucun grand film dans son intégralité, aucun. La justification en était toujours la même, la protection de nos âmes fragiles. On a cisaillé de grands chefs-d'œuvre; je n'en mentionne que deux : « *Les Sorcières de Salem* » de Henry Miller et un des plus grands chefs-d'œuvre de tous les temps au cinéma : La « *Jeanne d'Arc* » de Dreyer. Vous vous rendez compte? L'accusée, dans le film, l'Église, qui censure son propre procès! (= l'essence du film : le procès). C'est l'action outrageante sur ces deux films qui a mis le feu aux poudres, pour ce qui est de mon compte personnel, et qui m'a lancé dans une des plus prenantes batailles de ma vie professionnelle : censurer la censure.

Le puritanisme occidental avait trouvé refuge chez nous. L'ombre de ce monstre sacré qui triomphe avec l'Inquisition planait, menaçante sur nos têtes.

Aux mains des religieux et religieuses, l'enfant était vite prémuni. Il apprenait dès sa tendre enfance que le démon le guette, toujours près à l'inviter aux plaisirs de la chair. On lui apprenait vite à se méfier des forces qui l'habitaient et pouvaient le solliciter. C'est là, à mon sens, l'éducateur insécure qui se projette dans l'enfant et qui force ce dernier, par procuration inconsciente, à mener sa propre lutte à lui, l'éducateur. Et plus l'éducateur se sentira insécure dans sa lutte contre ses propres pulsions conflictuelles, plus il va devenir exigeant, contrôlant, moralement sadique à l'endroit des enfants et des adolescents dont il a la charge. C'est de l'abus de pouvoir. L'enfant devient moralement tyrannisé. Ainsi on étouffait les principes de vie. L'enfant n'était pas invité à se prendre en charge, on l'initiait plutôt au refoulement. En expurgeant le cinéma et les livres, on cherchait inconsciemment et vainement à protéger le refoulement.

Pour mener la lutte contre les forces de vie – les pulsions – il a fallu recourir à *Satan*. On comprendra sans peine l'étendue de cet état de choses sur le plan de la morale régnante pendant plus d'un siècle chez nous, si on tient compte du fait que l'éducation *sexuelle* fut assurée pendant si longtemps par des religieux et des religieuses, des êtres humains comme les autres et de bonne volonté mais qui, par contre, avaient à lutter jour et nuit pour assumer les exigences du vœu de chasteté. Étant donné que l'héroïsme et la chasteté bien assumée sont des fleurs plutôt rares,

il n'est pas étonnant de constater qu'éducateurs et éducatrices ont essayé de contraindre les jeunes et les moins jeunes à assumer avec eux une bonne part des tourments de la chasteté. Ce fut un règne de terreur morale, le règne du péché mortel avec l'enfer éternel qui vous attend. On a réussi ce tour de force de faire en sorte que le faute grave, avec châtement éternel, coiffe les activités sexuelles plus ordinaires de la vie de tous les jours. Ce fut le siècle de l'affolement de la pureté ou de l'impureté. Nous avons été assujettis à un puritanisme qui profitait du fait malheureux d'avoir le pouvoir éducatif entre les mains.

Pour ce qui est de la compulsion à censurer, il va donc de soi que la sexualité ait été une des cibles favorites. Au cinéma, les ciseaux mutilants ont beaucoup travaillé. Toute scène le moins érotique, tout déshabillé un peu trop osé nous était épargné. En particulier, on a écouté à la lettre l'imploration de l'amant torturé : « Cachez ce sein que je ne saurais voir ». Dans l'enseignement en général, cette censure affolée était accompagnée du culte de la virginité et de la maternité, les deux mamelles de l'éducation des filles, avec une nette supériorité morale pour la virginité. L'idéal proposé à toute jeune fille était l'Immaculée-Conception, la Vierge immaculée. Toute autre conception, sexuellement parlant, était présentée comme maculée. Difficile à imaginer aujourd'hui, à seulement 30 ou 40 années de distance. Pendant plus de cent ans, pour combattre le monde des désirs charnels, le moyen privilégié par des éducateurs et éducatrices trop éprouvés par les vœux de chasteté, était donc de salir, ternir, d'abaisser moralement la chose charnelle. Les rapports sexuels imprimaient donc une tâche à toute conception naturelle.

François Mauriac, observant l'éducation provinciale à son époque, un temps qui ressemblait étonnamment à celui d'ici dont je parle, disait : « Tant de petites provinciales ont été vouées à la laideur et au célibat, alors qu'elles étaient belles et créées pour l'amour ».

Pendant tout ce temps, l'image de la mère l'emportait de beaucoup sur celle de la femme. Entre la vierge et la mère, nos valeurs éducatives n'ont pas fait beaucoup de place à la femme en tant que femme avec des désirs de femme. On était davantage préoccupé à étouffer l'instinct qu'à favoriser son épanouissement ou, le cas échéant, sa sublimation. Le poids de la censure est toujours proportionnel à la force que l'on prête aux tendances à étouffer ou à dénier. De là, un fort penchant vers l'intolérance. La censure, c'est le règne de la pulsion mais à l'envers. Pour un tableau plus exhaustif, il faudrait tenir compte du fait que l'exercice de la censure et la pratique de l'intolérance sont des voies secrètes de décharge pour la pulsion de domination et de contrôle sur l'autre, tendances vers laquelle régresse la pulsion quand les portes de la génitalité sont fermées. Je m'y arrêterai un peu plus en parlant de l'enfer. Retenons qu'avec la prédilection pour la censure et l'intolérance, nous sommes en présence d'une parodie de la vertu, tartuferie qui, par ailleurs, sur le plan sociopolitique, peut mener aux plus scabreuses des tragédies.

Aujourd'hui, et cela depuis quelques générations, la situation s'est inversée; à peu de choses près, comme on dit en anglais, tout est « *upside-down* ». Un ouragan psychoculturel, plus ou moins imprévu, a fait que tout a chaviré. On pourrait dire qu'une sorte d'hypomanie a succédé à la dépressivité inhérente à tout état marqué par un excès de contrôle, contrôle mal assumé. On a l'impression que c'est un peu comme si les jeunes et les moins jeunes avaient saisi que les

éducateurs leur avaient fait porter le poids et les tourments de la chasteté et d'une sexualité mal assumée. Ce qui nous a valu, fatalement de par la loi du retour du pendule, la fièvre de la liberté absolue, la débandade et souvent le chaos. L'éducation qui a régné, de par sa rigidité et sa sécheresse, s'apparente à une dictature et comme toute dictature, elle fomente, lentement mais sûrement, la révolte.

En termes psychanalytiques, c'est évidemment la révolte contre un surmoi despotique. Le Dr Charle-Henri Modet, psychanalyste français, d'allégeance catholique, assez influent à l'époque, disait, à l'adresse des religieux et religieuses : « Il faut une oreille très humble et très prudente pour savoir écouter Dieu sans lui prêter le langage de notre propre surmoi ». Les éducateurs qui nous ont marqués pendant plus de cent ans, ne se sont montrés, dans l'ensemble, ni humbles ni prudents. Ils étaient les soldats de Dieu, ils faisaient partie d'une armée, chargée de surveiller de près l'ennemi. L'éducateur, qui reste aveugle sur lui-même, sur les tendances pulsionnelles qui l'habitent, devient un tyran moral pour l'autre et se retrouve aux antipodes de ce que Saint-Augustin avait compris avec une profonde lucidité, lui qui a dit : « Plus on creuse au fond de soi, *moins* nos frères nous scandalisent ».

Voilà un tableau, trop rapidement brossé, de la mentalité qui a régné ici pendant si longtemps et dont vous avez eu la chance d'être épargnés en bonne partie. C'est cette mentalité qui a présidé à l'élaboration de la *foi* provinciale sur la Censure du cinéma, loi qui stipulait on ne peut plus clairement que :

Aucun film ne peut être montré :

S'il amoindrit ou abaisse *la* morale dans l'esprit de ceux qui le voient.

Les sujets de films [...] devraient être des exemples de la vie ordinaire.

Le film doit respecter le mariage et doit faire ressortir la valeur de la famille.

L'adultère ne devra pas être traité de façon attrayante.

L'infidélité matrimoniale ne sera pas permise à moins que le film ne comporte la leçon morale qu'elle est mauvaise et toujours punie de manière à décourager toute imitation.

Aucun prêtre ne devra être tourné en ridicule ni placé dans des conditions compromettantes.

Tout mot ou geste obscène, toute allusion ou chanson à double sens seront prohibés, etc.

Qu'est-ce qui reste de permis à part la messe du dimanche?

Je ne dirai qu'un mot sur la censure des livres, parce que c'est le même esprit qui y préside. De ce côté aussi – les livres – l'aberration des esprits a fait son chemin et en débordant de beaucoup la sphère du sexuel. Il fallait veiller sur les dangers de toute invitation à la liberté de penser – les libres penseurs, expression devenue péjorative – il fallait surveiller les incitations à l'esprit de révolte et d'indépendance; en somme l'autorité abusive, jalouse de ses prérogatives, de son influence.

Parmi ceux et celles ici présentes qui n'ont pas connu directement cette délirante tranche de notre histoire récente, il y en a beaucoup qui ont peine à croire que l'on dit vrai quand on énumère la liste effarante d'auteurs qu'on ne pouvait pas lire, que les préposés dans les bibliothèques publiques ne pouvaient laisser sortir sans permission écrite d'un responsable ecclésiastique officiel. Ce fut l'époque du règne de l'Index, règne invraisemblable. Plusieurs aujourd'hui ne savent même pas ce que c'était que cet Index, alors que pendant plus de cent ans ce fut une hantise quotidienne. Les éducateurs étaient tellement bien intentionnés, désireux qu'ils étaient de nous tenir à l'abri des esprits dissidents et hérétiques! Balzac était interdit, Freud, presque tous les grands philosophes non catholiques et encore! Les grands penseurs nous étaient accessibles grâce à des éditions expurgées. Je fus menacé d'être mis à la porte de mon collègue parce que j'avais dans mon sac, *Le Grand Meaulnes* d'Alain Fournier.

Avec un peu de distance, on se dit que c'était de la folie pure, une pensée quasi délirante. Une des conséquences fatales de cet état d'esprit fut que lorsqu'on cherche à éduquer par censure et prohibition, on se retrouve trop souvent avec des esprits peu formés, mal préparés aux combats idéologiques et proies faciles pour les premiers endoctrinements rencontrés sur son chemin. Ainsi, les ex-petits catholiques rigidement endoctrinés, le lendemain du passage de la bourrasque socioculturelle qui a presque tout balayé sur son passage, il y a une trentaine d'années, sont devenus des adhérents fanatiques du communisme marxiste-léniniste. Purement et simplement, ils ont troqué une religion pour une autre et à leur tour se sont improvisés les nouveaux censeurs en distribuant, à droite et à gauche, c'est le cas de le dire, les anathèmes et les excommunications.

### **La peine de mort**

Voilà un combat où très peu s'en sortent vivants. Dans ce domaine surtout, l'action secrète, sournoise, pervertie des forces pulsionnelles révèle son caractère impérieux. Mais c'est ici que l'intention première se cache le mieux, où le jeu de la rationalisation se fait plus trompeur. C'est surtout le regard historique qui va nous permettre de résoudre l'énigme. C'est donc à un parcours des étapes historiques qui s'enchaînent que je veux vous convier, afin de mieux démasquer ce que la surface cache si bien.

En guise de prologue, deux discours historiques prononcés à l'occasion de la première assemblée de la magistrature.

*Paris 1702.* D'Aguesseau, Avocat général du Parlement, s'adresse, à l'auguste assemblée des magistrats : « ... La magistrature s'assemble en ce jour pour exercer non le jugement de l'homme mais la censure de Dieu même... Voici pour vous ces nobles et sublimes paroles à la gloire des Magistrats : Juges de la Terre, vous êtes des Dieux... »

*Paris 1858.* Le Procureur général Chaix d'Est-Ange, s'adresse aux juges : « ... Loin qu'il soit nécessaire de rappeler au magistrat son pouvoir... il est *plus* utile de le mettre en garde contre de dangereuses illusions. Il est bon de lui rappeler qu'il est homme, qu'il a la passion et les faiblesses compagnes inséparables de l'humanité, et que, si grande que soit la dignité de ses fonctions,

plus grandes sont les obligations qu'elles lui imposent et qu'il doit être encore plus esclave de ses devoirs qu'enorgueilli de sa puissance ».

Deux visages de l'homme par lui-même. Deux orientations d'esprit. On devine bien laquelle des deux est à l'origine de plusieurs siècles d'aberration et d'aveuglement de la part des hommes, en matière de justice criminelle.

Avec la loi criminelle, il faut, dit-on, être patient pour la voir évoluer dans une direction plus humaine. Les historiens nous répètent en effet que la loi criminelle évolue « à la vitesse des transformations géologiques de la croûte terrestre ». Un célèbre avocat a écrit : « Il faut se demander pourquoi si peu de changements ont été effectués au sein de la loi. La réponse est du côté des *préjugés* et des positions *irrationnelles*. Ce ne sont pas seulement les criminels, dit-il, qui sont motivés par des impulsions irrationnelles, il faut en dire autant des *avocats*, des *juges* et de *nous tous* qui acceptons ou tolérons le mode actuel de punition ». Tout est là pour témoigner du fait qu'un violent sentiment intérieur nous dicte qu'il faut que le crime soit payé par un châtement exemplaire (l'exemplarité); reste à savoir pourquoi.

On sait que tout appel à plus de clémence, dans des cas qui le justifient, sème la panique ou l'indignation dans le corps social, indignation qui se donne des airs de vertu, et qui révèle un besoin farouche de vengeance.

À très grands vols d'oiseau, je rappelle quelques étapes dans l'évolution de la loi.

Pendant longtemps, le châtement du meurtrier est resté une affaire *privée*. Ce fut à l'origine une affaire de *famille* à famille, puis de groupe à groupe. Ce fut la longue époque où la justice se ramenait à une affaire de *vengeance* par le groupe de la victime, c'est-à-dire *la loi du Talion*. Après une évolution complexe, le châtement en vint à prendre des proportions *communautaires*, donnant lieu à une législation qui *dépersonnalisait* le châtement.

Avant de poursuivre ce bref historique, un mot sur l'instinct de vengeance. Serait-il disparu avec la supposée évolution de la civilisation? Un témoignage relativement récent va nous éclairer. Une grande autorité en droit criminel, Sir James Stephens, écrit, dans son *Histoire de la loi criminelle* en 1883 : « La loi criminelle est à la passion de vengeance ce que le mariage est pour l'appétit sexuel... Je crois fortement désirable que les criminels soient haïs, détestés, désirable que la punition infligée soit de nature telle qu'elle puisse directement représenter la libre expression de cette *haine*... c'est une *noble haine* qu'il faut encourager et soulager ». Voilà un franc parler, plus honnête que bien des prétentions à l'innocence pseudo-vertueuse de ceux qui disent ne travailler qu'au nom de la justice. Voilà un homme qui est d'accord avec ma thèse sauf que, avec lui, il n'est pas question d'un triomphe *caché* de la pulsion. En défendant sa cause, le bon juge fait la preuve de la mienne, en bonne partie : la loi criminelle est « *la vengeance légitimée* » (Gr. Zillboorg).

On le voit, justice vindicatrice et meurtre vengeur font souvent cause commune. C'est le même instinct qui rebondit, pour le psychanalyste. Mais, dans l'ensemble, au cours des ans, la vengeance s'est passée des ornements d'une civilisée, on l'a

bien déguisée. L'homme a finalement *caché* ses motifs. Il a projeté hors de lui-même l'instinct de vengeance en le *prêtant* aux dieux. *Dieu le veut*. Dieu vengeur. Plus près de nous, la volonté des dieux a cédé la place à la voix sacrée de la justice : *Justice le veut*. Le rite religieux est devenu fonction civile, le sacrifice devint exécution, le grand-prêtre fut supplanté par le bourreau. Un historien de la loi a écrit : « Justice est un noble mot mais... la preuve est abondante qui montre que ce mot n'est souvent qu'un écran qui cache des sentiments qui sont aux antipodes de la noblesse et de la dignité ».

Sur le parcours de cette évolution, je signale une étape plus significative. C'est l'étape baptisée par les spécialistes de « *Noxal surrender* », un procédé qu'on retrouve non seulement chez les primitifs mais bel et bien aussi dans la Grèce antique et moderne de même que dans la Rome d'auguste mémoire. Je résume : un membre d'un clan ou d'un groupe commet un meurtre dans le groupe voisin. Le crime déclenche, dans le camp *du criminel*, une commotion à deux volets :

1. On observe chez les membres du groupe du criminel, une *culpabilité panique* (par voie d'identification avec le frère criminel nous dit la psychanalyse). Pour tenter de déjouer cette culpabilité partagée, on chasse le criminel, on le livre au clan de la victime en le reniant, en déclarant qu'il n'est plus un frère, il est désormais *un étranger*.
2. Les autorités (locales) – les chefs – n'ont pas tardé à observer avec inquiétude que la perpétration d'un crime par un membre déclenchait au sein de son propre groupe, en plus de la culpabilité, un phénomène presque contraire : phénomène dit de *contagion* (« pollution »). Le crime éveille l'envie du crime et la panique s'empare du groupe. On craint la *marée montante* de l'instinct de violence déclenchée par l'exemple du frère. La sagesse fait que les chefs ont réclamé que l'ex-frère criminel, désormais renié, soit exécuté, tué sur-le-champ par le groupe de la victime, ce qui avait la magie de calmer les instincts meurtriers qui venaient d'être éveillés, et cela grâce encore une fois à l'identification de chacun avec le meurtrier du meurtrier. Toutes les passions majeures trouvaient une satisfaction, une décharge : passion pour le châtiment, passion pour le meurtre.

Nous ne sommes pas loin de l'intuition profonde qui a mené à la pratique sacrée du *bouc émissaire*. Quand il n'y a pas de criminels sur qui les citoyens *dits* honnêtes pouvaient décharger impunément leur passion de vengeance, de châtiment et d'exécution, les chefs ont cru nécessaire et *prudent* d'instituer le rite du bouc émissaire : celui-ci devenait porteur de toutes les fautes des hommes, tout en leur permettant de se soulager un peu de leur instinct de violence en lapidant le criminel. La sécurité du groupe en dépendait : soulagement de la culpabilité, décharge inoffensive de la violence.

Sont-ce là histoires du passé qui ne nous concerneraient guère?

De nos jours, un fait majeur retient l'attention du psychanalyste : c'est l'obstination des hommes et des femmes à croire en la valeur de dissuasion de la peine capitale (l'exemplarité...).

La preuve a été faite maintes fois que la peine capitale n'a aucune vertu de dissuasion sur le criminel et que l'abolition de la peine capitale n'a jamais donné lieu à quoique ce soit d'alarmant pour la sécurité de la société. Ces preuves sont



répétées depuis longtemps, et pourtant, dans tous les pays civilisés, on trouve un grand nombre de citoyens bien intentionnés pour réclamer l'instauration ou le maintien de la peine capitale et aussi des politiciens pour les écouter. Le *Noxal surrender* se poursuit inconsciemment dans nos murs. Ainsi, on opte pour la satisfaction secrète de trois tendances relevant du pulsionnel :

- a) Le penchant secret à profiter du crime pour mettre sur les épaules du criminel notre propre sentiment de culpabilité, toujours obsédant. Pour que le criminel serve à faire de nous des innocents, il faut le croire moralement *responsable*. Nous avons nos boucs émissaires.
- b) La satisfaction d'un sournois besoin de haine et de vengeance. Ce qui est déjà proche parent de la troisième caractéristique.
- c) La décharge, par procuration, de la violence sollicitée en nous. Le meurtre répond au meurtre. On a bouclé la boucle.

Ce sont là les données les plus difficiles à faire admettre aux honnêtes citoyens. Les hommes ont trop bien réussi à se cacher à eux-mêmes les vérités difficiles. Il n'est pas donné au commun des mortels d'avoir l'héroïque intuition qu'a manifestée un jour un autre juge célèbre, John Bradford. Il venait d'être forcé, de là par la loi, contre son gré, à condamner un homme à la peine capitale; au moment où le condamné passe devant lui, marchant vers son exécution, le juge Bradford a déclaré, à haute voix : « De par la grâce de Dieu, voilà John Bradford qui passe » (« *There but for the grace of God goes John Bradford* »). *Gênante intuition!* Il savait, lui, que c'était le criminel au fond de lui-même qu'il venait de condamner. Exploitation de son prochain comme bouc émissaire.

Sur la vertu de dissuasion de la peine capitale, Camus écrit : « Cette loi [...] effraie-t-elle cette race de criminels sur qui elle prétend agir et qui vivent du crime? Rien n'est moins sûr. À l'époque où les voleurs à la tire étaient exécutés en public, d'autres voleurs sur place exerçaient leurs talents dans la foule qui entourait l'échafaud où l'on pendait leur confrère ». De son côté, Arthur Koestler écrit : « Les jours de pendaison furent pendant tout le 18<sup>ième</sup> et la moitié du 19<sup>ième</sup> siècle, l'équivalent des fêtes nationales... les scènes qui avaient lieu lors des exécutions publiques étaient des flambées de folie collective. Les scènes qui se déroulaient alors prenaient des aspects d'excitation et de violence inattendues. Les gens s'y battaient entre eux (aristocrates et nobles compris). C'est ainsi qu'en 1807, une foule de plusieurs milliers de personnes, venue assister à une double pendaison – destinée à servir de prévention – fut prise d'un tel délire que près de 100 morts restèrent sur le terrain. Voilà pour l'effet de dissuasion! Le phénomène de contagion dont je parlais plus haut n'est pas une fantasmagorie gratuite. On se doute bien pourquoi graduellement pour s'exercer, la loi a dû se cacher. Et ça continue, parce que, dans les couches profondes de mon être, j'ai encore trop besoin que la violence fasse écho à la violence, et cela est plus profond que le besoin de punir.

Freud a beaucoup scandalisé en démontrant qu'entre le malade mental et le commun des mortels et qu'entre le criminel et le commun des mortels, il n'y a que des différences de degrés. Nous sommes tous et toutes situés sur le même parcours psychologique.

L'homme et la femme civilisés d'aujourd'hui se sentent encore beaucoup trop près de leur condition primitive, trop près de ce qui caractérisait leur condition d'enfants, c'est-à-dire un amas d'impulsions violentes, amoureuses et hostiles et ils redoutent profondément, sans trop s'en rendre compte, tout ce qui autour d'eux menace de leur rappeler la fragilité de leur équilibre face aux pulsions instinctuelles. Nous savons sans le savoir qu'un Caïn sommeille en chacun de nous. Les grands mystiques ont parlé dans le même sens.

La peine capitale serait-elle un mal nécessaire, en raison de ce que nous traînons en nous de primitif? Si oui, ne nous payons plus de mots. Cessons de nous maquiller. Ne disons plus : justice le veut, mais l'instinct le veut, le sang appelle le sang. Avec la peine capitale, rendons un primitif hommage à la pulsion.

## **L'enfer**

Le moment est venu pour moi de vous inviter avec plaisir à un séjour en enfer; c'est un aller-retour...

L'enfer fait partie des sujets presque impensables. Il fait appel à la démesure et ainsi échappe à une compréhension satisfaisante.

Les plus jeunes parmi vous vont penser que je me lance dans la science-fiction. Ils vont se trouver en pays étranger pour la bonne raison que, il y a à peu près trente ans, ce même ouragan dont j'ai parlé, a aussi balayé, en bonne partie, l'enseignement qui a fait croire à des millions de citoyens à l'existence réelle et concrète de ce lieu macabre entre tous appelé l'enfer. Il reste donc l'intérêt historique et il n'est pas mince. Les périodes dont je veux parler nous renseignent substantiellement sur la psychologie universelle de l'inconscient, sur les hommes dans les couches profondes de leur rapport aux autres. La surface socioculturelle des choses change mais le fond, si peu.

L'enfer, en milieu catholique et autres, n'a jamais été présenté comme une allégorie. Ce point est *capital* pour mon propos. Il est question de l'enfer en tant que lieu bel et bien concret, réel, fruit à nul autre pareil de l'imagination délirante. Les hommes et femmes concernés, ils y croyaient, ou paraissaient y croire à cette machine infernale, envers du Paradis, où les démons gouvernent et président aux supplices éternels. Vous avez sûrement vu de ces images où les artistes ne « dérougissent » pas d'imagination dans le grotesque, illustrant les damnés précipités du haut des cieux dans le gouffre des supplices éternels avec le feu aux premiers rangs. C'est le feu de Dieu, car il a la propriété ultra-magique de vous brûler à vif mais sans jamais vous faire périr. On veillait à ce que cette destinée ne soit pas oubliée par les enfants : à l'école primaire, dans chaque classe se trouvait l'horloge de l'enfer dont le pendule allait et revenait de droite à gauche, disant alternativement : « Toujours-jamais ». Comme disait Sartre, je crois : « L'éternité, ça dure longtemps ».

Il s'est écrit très peu d'essais sur l'invention de l'enfer (Jean Delumeau). Des esprits parmi les plus lucides, en nombre étonnant, ont cru à l'enfer. Ils ont jeté un regard d'aigle sur une foule d'aberrations des hommes mais presque rien sur cette fantasmagorie délirante.

Cette lugubre morale-fiction, nous la devons à tous ceux qui ont pris à la lettre et non selon l'esprit, certaines paroles du Nouveau Testament. Les théologiens dissidents ont eu peu de poids.

Ma lecture de l'histoire me dit que les moralistes ont trahi leur mission, en se laissant tenter par le rôle de moralisateur, ils ont rabaissé leur vocation morale au niveau primitif de l'instinct de domination. Sous prétexte de mieux guider les âmes, ils ont formé une armée de législateurs et de codificateurs de la conduite jusque dans les détails les plus sordides, surtout dans le champ de la sexualité. On brandissait la menace du feu éternel pour bien mater les velléités de transgression. Avec la sexualité, l'obéissance et la soumission à l'autorité étaient les principales rubriques. Avec l'enfer, l'autorité solidifiait ses assises.

Quel a pu être le bien-fondé, ouvert ou inconscient, supportant les prédicateurs dans leurs croyances?

Fondamentalement ceci, selon une optique familière au psychanalyste : on a fantasmé l'existence d'un Dieu dont les intentions punitives n'avaient d'égaux que sa toute-puissance divine; conception inspirée par le Dieu de l'Ancien Testament. Dieu suprêmement vengeur, terrorisant, capable des iniquités, plus atroces les unes que les autres. Il fallait donc d'abord que les hommes mettent Dieu à l'origine de cette ronde infernale, pour pouvoir ensuite faire le reste, c'est-à-dire en profiter. Le tout commence donc par une projection massive sur Dieu des tendances sadiques de l'homme et une fois cette projection accomplie, les soldats de Dieu se sont mis à l'œuvre auprès des « fidèles » pour accomplir leurs devoirs de serviteurs, c'est-à-dire menacer. Dieu le veut.

Une analyse, pas très complexe au fond, nous fait conclure que pour effectuer une telle démarche psychique, il faut nourrir une volonté secrète de domination toute-puissante sur ses frères, sur les esprits et les consciences. La psychanalyse nous a appris que lorsqu'on a du mal à aimer vraiment, avec toute la tolérance que l'amour vrai implique, on se rabat sur des tendances plus primitives qui sont l'effet de la décomposition de l'amour : on devient contrôlant, dominateur, possessif, on s'éprend pour la passion de domination morale sur le prochain; on est déjà alors sur la voie régressive de la volonté de puissance. Et la pulsion de domination devient sexualisée parce qu'elle emprunte sa force à l'amour bloqué.

L'histoire des chrétiens, dans une trop large mesure, se ramène à l'histoire de la peur, laquelle y fut pour beaucoup dans le développement d'un mode infantile de relation interpersonnelle. La peur de l'enfer! Peut-on imaginer mieux comme moyen de pression et d'oppression pour favoriser l'obéissance et consolider un règne de terreur?

Pour un tableau plus conforme à la réalité, il faut tenir compte du fait que cet acharnement des champions de l'enfer serait resté lettre morte s'il n'avait pas rejoint chez les fidèles un penchant parallèle de même mouture : la tendance à nourrir le fantasme inconscient de l'existence d'un père – Dieu le Père – en possession de tous les pouvoirs absolus, pouvoir d'amour et pouvoir de haine, source de sécurité et source d'anéantissement. Tous et chacun, nous entretenons cette image primitive d'un père tout-puissant, capable du meilleur et du pire. Les éducateurs ont inconsciemment exploité ce terrain fragile. Il s'ensuit fatalement

que chez les fidèles, l'affirmation de soi, de son être propre et autonome s'en trouve étouffée pour autant.

Avec un peu de distance en rapport avec cette époque malsaine, l'ivresse de la domination morale éclate avec stupéfaction. Mais il va de soi que l'éducateur devait savoir, ou plutôt sentir, qu'avec la méthode de la peur, il ne faisait que favoriser l'inhibition et le refoulement plutôt que l'épanouissement des forces vives et que, par identification projective ou simple projection, il devait craindre chez les autres, les explosions de révolte. C'est ce qui me permet de penser qu'en faisant la place si grande aux interdits et, par conséquent, aux tendances à la transgression, on brandissait des menaces de punition d'une éclatante disproportion avec la gravité de la faute (une masturbation), donc on faisait preuve d'une absence totale de jugement, ce législateur-éducateur, au fond, témoignait malgré lui de la force des pulsions chez l'homme, de la force de la tendance à la transgression, de la passion de la liberté, de la volonté d'affirmation de soi. On ne légifère jamais outre mesure quand on ne craint pas l'insurrection.

Pour se faire une idée de ce qui devait habiter l'inconscient de ces hommes, aux prises avec des vœux qui dépassaient leur capacité de renoncement, on n'a qu'à penser à Lucifer, figure hallucinante de l'Église, création de l'imaginaire des clercs, Lucifer qui porte de façon flamboyante ce qui gronde dans les profondeurs de la psyché de chaque homme : la révolte contre Dieu, contre l'autorité suprême, la tentation de la toute-puissance. La flagrante démesure entre la faute et le châtement révèle la profonde insécurité de l'éducateur quant à la solidité de ses positions.

L'Inquisition n'est pas née de rien. Il fallait combattre ceux et celles qui se laissaient séduire par les promesses de Lucifer, Prince de ce Monde, combattre les hérétiques, personnification des propres penchants inconscients chez les inquisiteurs. Dieu ordonne la guerre contre tous ces insoumis, ces orgueilleux qui refusent de se ranger. Les hérésies alimentent l'affolement. On a voulu censurer les hérésies par l'épée. Décharge pulsionnelle sous des dehors de vertu.

Du côté de la sexualité, les petits catholiques étaient tôt pris en charge. Proies faciles pour l'éducateur. Tout était orchestré pour qu'ils deviennent dès le jeune âge morbidement hantés par le rappel de la volonté divine qui fait de l'enfant un condamné au feu éternel pour un moment de petite faiblesse charnelle – nature oblige –. La vie sexuelle d'un grand nombre en fut péniblement marquée. Sur l'atmosphère que cela créait, je dirai un mot. Une fois par mois, à l'église paroissiale, on pouvait voir cent, deux cents enfants, en file devant dix ou douze confessionnaux, attendant fébrilement ou dans l'insouciance, la bénédiction rédemptrice qui venait le plus souvent machinalement de la part du confesseur : quelques petites formules de routine et hop vous veniez d'être délivré du feu éternel. Autre façon de faire preuve d'une toute-puissance magique. Le pathétique et le burlesque de toute cette foire pseudo-spirituelle sont passés inaperçus. Pas étonnant que cette Église-là ait basculé dans la tourmente des années 60. On avait négligé l'essentiel.

C'est ainsi que nous faisons partie de l'histoire universelle. Les éducateurs moralistes de tous les temps ont eu l'intuition de la force inquiétante des manifestations les plus naturelles chez les humains, c'est-à-dire en lettres

majuscules : les clameurs de la Raison et les clameurs de la Chair. Les auteurs de la plus grande légende ou du plus grand mythe de l'histoire humaine, Adam et Ève ont fait pivoter nos origines primordiales sur deux grands axes : les tentations de l'Orgueil et les tentations de la Chair. La chute d'Adam et Ève fut mise sur le compte de tantôt l'une, tantôt l'autre.

L'orgueil et la volonté de puissance sont proches parents. L'ombre de Lucifer – Prince de ce monde – plane au-dessus de l'histoire de l'Église et donc de la nôtre jusqu'à tout récemment.

Il faudrait ici placer un mot sur les plaisirs de la Chair comme disent les curés. J'en ai déjà parlé. Je me contenterai de rappeler que les plaisirs de la chair se sont toujours dressés naturellement comme le plus dangereux obstacle à l'observance du vœu de chasteté. Or, pour se faciliter les choses, l'Église en est venue à mettre le plus grand nombre possible de tabous sur les plaisirs sexuels dans la vie privée de leurs frères et sœurs laïcs. Les laïcs partageront donc une part de l'abstinence; façon, pour les religieux, de réduire les dangers de l'envie et de rendre les privations plus supportables. Ainsi, pendant des siècles, le plaisir sexuel ne sera sanctionné que par la maternité, le désir d'enfant.

Une question difficile : est-ce que les religieux croyaient vraiment à l'enfer ou faisaient-ils semblant? Je crois que la réponse se situe entre les deux. Écoutons-les pendant une minute ces champions de l'enfer ou plutôt écoutons ce qu'ils mettent dans la bouche de Dieu. Je cite : « Vous n'avez point cessé d'être rebelles, je ne cesserai point d'être vengeur. Rien n'a borné vos outrages, rien ne mesurera votre douleur. Votre âme qui a péché était immortelle. Il lui faut un supplice selon sa nature, un supplice immortel... Les douleurs les plus aiguës sur terre, comparées à ce feu... ne méritent même pas le mon de tourments... Vous sentirez tout à la fois, le fiel des dragons, les dents du lion, la violence des tortures, la dislocation des nerfs, le déboîtement des os... » Je vous fais grâce de la suite.

Comme on dirait aujourd'hui, il y en avait qui prenaient plaisir à en remettre, plaisir sadique à semer la terreur, on les sent se laisser prendre à l'ivresse de leurs discours. Je crois que la réponse à la question se trouve dans la conception freudienne du clivage mental : ils y croyaient à l'enfer et ils n'y croyaient pas.

Cette lugubre histoire de l'enfer, avec son pathétique, son tragique, sa perversité donne raison à Freud : la force des pulsions instinctuelles fait peur à l'homme.

Je veux terminer avec de très brèves considérations qui ne sont pas directement inspirées de mon livre, mais les rapports seront évidents. Je ne pouvais pas consacrer une soirée à parler de l'enfer imaginaire sans dire un mot sur l'enfer réel dont notre époque, le 20<sup>ième</sup> siècle civilisé, nous a rendus témoins, la plus invraisemblable abomination de l'histoire : la *Shoah*, les camps de l'extermination, là où, pour des raisons raciales, des millions d'hommes et de femmes sont froidement exterminés comme des troupeaux contaminés. C'est presque sous nos yeux qu'a pu régner le régime de la démence collective, nous laissant voir jusqu'où l'homme pouvait aller dans l'assouvissement démentiel de ses instincts déchaînés. Je tiens à ajouter ces remarques, d'autant plus que récemment, de la bouche d'un homme qui a consacré le meilleur de ses énergies à scruter et saisir

l'idéologie nazie, j'apprenais que, de fait, consciemment, chez Hitler et ses proches, on trouve la volonté expresse de réaliser sur terre les conditions de l'enfer tel que fantasmé par le christianisme. Pour des millions de personnes, l'enfer fut une réalité de tous les jours et chaque jour y paraissait une éternité. L'enfer auquel les hommes ont cru pendant des siècles prend un nouveau visage. Il n'est plus désormais une inoffensive fantasmagorie gratuite. Les hommes ont toujours senti, au plus profond d'eux-mêmes, jusqu'où pouvait aller le déchaînement de la cruauté perverse. Nous touchons là à la dimension de la haine de l'homme pour l'homme, un puits sans fond, abîme incommensurable de perversité sadique qui déferle nourrie par une grandiosité diabolique et enivrante.

Depuis l'affaire Heidegger, emportant dans sa tombe presque tout le secret des raisons de son adhésion au Parti nazi, on observe avec une certaine consternation chez des professeurs allemands de réputation internationale une détermination au silence eux aussi, après Heidegger, sur la période nazie, et cela d'autant plus que dans leurs années de jeunesse ils ont adhéré au parti d'Hitler. Je ne retiens ici que la pensée d'un seul, Hans Robert Jauss, bien connu en France, disciple de Heidegger. En septembre 1996, il parle de « l'horreur absolue commise par l'Allemagne nazie... les crimes du régime nazi dépassent absolument tout ce qui est imaginable dans une nation civilisée ». Et c'est de là qu'il pourra affirmer : « Le silence est lié à un refus de comprendre ce qui est inhumain. L'étrangeté radicale de la barbarie nazie a ... paralysé une génération d'intellectuels, les confinant dans l'inertie mentale... ». Pourtant, il n'en dira pas moins finalement que « comprendre quelque chose implique un assentiment. Il faut donc refuser la compréhension de ce que je ne saurais approuver... On ne peut pas comprendre le génocide commis par les Nazis parce que le comprendre serait une manière de l'approuver... et de pardonner ». Voilà où je ne marche plus. Il y aurait dans ce raisonnement quelque chose d'irrecevable. Avec la prudence qui s'impose, car nous n'avons pas ici connu les grandes calamités de l'histoire, on peut risquer quelques réflexions. Dans ce refus de comprendre, ne faut-il pas plutôt voir la peur de soi, la peur d'être confronté avec les horreurs dont on est réellement capable, dont nos concitoyens ont été capables, concitoyens auxquels pendant un temps on s'est identifié? Ne pas vouloir comprendre c'est la peur de sa propre vérité, cachée au fond de soi. C'est peut-être aussi le pressentiment des dangers inhérents à la connaissance de soi. Il y a des traumatismes inassimilables, irréprésentables, on le sait aujourd'hui en psychanalyse : ce qui est trop est toujours trop; la vérité peut être traumatisante, explosive et mener à la destruction de soi. L'oubli, cet oubli-là, peut révéler un refus de confrontation avec soi-même. Sophocle l'a compris avec Œdipe. C'est parce qu'il était déterminé à savoir, à comprendre les causes de la peste qu'Œdipe, une fois en possession de la vérité sur lui-même : fils incestueux et responsable de la peste, qu'il a eu les yeux crevés.

C'est ainsi que je comprends le philosophe quand il dit ne pas vouloir comprendre.

andré lussier  
40, chemin bates, bur. 230  
outremont  
qc h2v 4t5